



Habiter mieux en Ardèche verte

Face à l'ancienneté du parc de logement privé sur le territoire et compte tenu des problématiques énergétiques le caractérisant, Hermitage-Tournonais Communauté de Communes a décidé de s'inscrire, depuis septembre 2012, dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter mieux en Ardèche verte ».



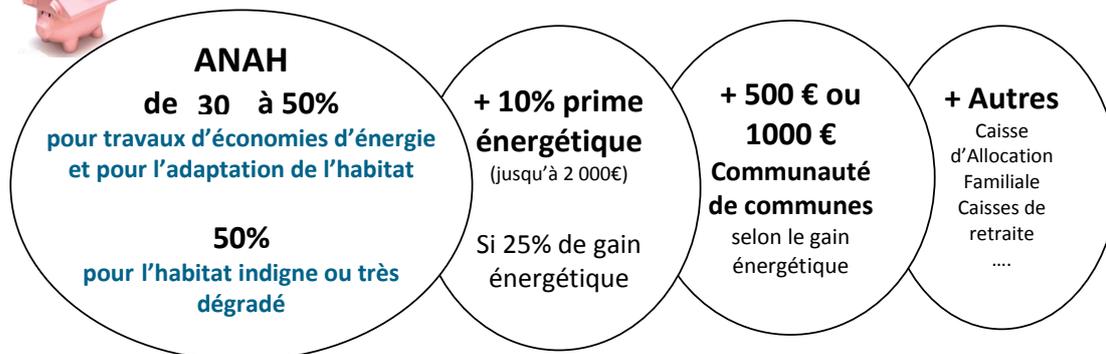
Le PIG permet d'intervenir sur 3 missions :

- l'amélioration énergétique des logements (pour les propriétaires occupants),
- l'adaptation des logements à une situation de handicap ou de vieillissement,
- le traitement de l'insalubrité et la dégradation lourde de certains logements occupés (logements locatifs ou propriétaires occupants)

Le PIG « Habiter mieux en Ardèche Verte » est opérationnel jusqu'à Juin 2017. Il doit permettre d'améliorer près de **190 logements** sur l'Hermitage Tournonais communauté de communes : 120 ménages ont d'ores et déjà bénéficié du dispositif : 60 pour adapter leurs logements au vieillissement ou au handicap et 60 pour améliorer la performance énergétique de leur logement.



D'importantes **aides financières** peuvent vous être apportées :



Exemple de projet thermique :

Remplacement des menuiseries, isolation combles et chauffage.

- 14 560 € TTC de travaux
- 4830 € + 1456 € + 500 € = 6786 € de subventions.

Eco-prêt à taux 0 : 7500 € (63€/mois sur 10 ans).

Reste à charge : 274 €

Les aides pour les propriétaires occupants sont soumises à conditions de ressources. Les plafonds de ressources (revenu fiscal de référence) sont les suivants : (pour une subvention en 2016, les revenus 2014 sont pris en compte)

Nb de personnes*	Catégorie 1	Catégorie 2
1	14 308 €	18 342 €
2	20 925 €	26 826 €
3	25 166 €	32 260 €
4	29 400 €	37 690 €
5	33 652 €	43 141 €
par personne suppl.	+ 4 241 €	+ 5 434 €

*Nombre de personnes composant le ménage (la famille)



SOLIHA ARDECHE (anciennement PACT Ardèche) a été choisi pour animer ce dispositif. Il est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches (conseils personnalisés, diagnostics techniques et thermiques, études de faisabilité, montages de dossier de demande de subvention...)

ARDÈCHE

N'hésitez pas à contacter l'équipe au :
04 75 29 51 36 – 04 75 29 51 35
contact.ardecche@solihha.fr

Permanences les **1^{er} jeudi de chaque mois**,
de 10h30 à 12h00, aux locaux de la
communauté de communes de l'Hermitage-
Tournonais, à Mauves